

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE CROZATIER

Vendredi 21 octobre – 18 h, Salle Jeanne d'Arc

La présidente, Marie-Christine FABRE, accueille les participants et remercie toutes les personnes venues aider à la préparation de l'AG.

Elle précise que l'association a presque retrouvé les 550 adhérents de 2019 (367 adhérents en 2020-2021 et 469 adhérents à ce jour)

Elle remercie les adhérents et les partenaires de la SAMC :

- La Mairie du Puy et son service communication
- La Communauté d'Agglomération
- Le Crédit Mutuel
- Les journaux locaux
- Le personnel du musée.
- Florence ROUX pour le partenariat avec le Ciné-Dyke
- Les membres du CA de l'association.

Le Conseil d'administration est élargi à 18 administrateurs, une équipe soudée et constructive, qui fait la réussite de l'association.

Quant à Joëlle GARNIER, présidente d'honneur, elle s'occupe de la commission « Conférence ».

Compte rendu moral de l'année 2021-2022

Marie-Christine FABRE reprend les différentes activités de la SAMC : les visites d'expositions et les visites-ateliers, les visites guidées, les conférences, le théâtre, les films, les échappées culturelles, les randonnées guidées, la participation à la fête de la science (Cf. annexe 1)

Elle évoque ensuite :

-L'acquisition pour le musée d'un corsage en dentelle (achat d'un montant de 100 euros)

-**Le projet « Musée hors les murs »** (des contacts ont été pris avec la prison)

-**Le projet « MUMO »** a permis d'avoir des contacts avec des EHPAD et de proposer à des résidents des visites et un atelier.

-**Le projet théâtre et le Cabinet fantastique** : ce projet avait pris du retard, les séances ont repris et la Ligue de l'Enseignement 43 s'est engagée à faire tourner le spectacle.

La SAMC subventionne cette action en offrant des visites du musée (une dizaine de classes étaient concernées)

- **Le projet avec l'IUT**, afin de proposer une nouvelle identité visuelle du logo de l'association (projet sur 2 ou 3 ans avec l'IUT et l'INSPE dans le but de rapprocher les cultures artistiques et scientifiques, comme pour la fête de la science)

Le rapport moral 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu des activités et le compte-rendu financier sont présentés par Ghislaine LELEUX, sous forme de diaporama.

Compte rendu des activités : cf. annexe 1

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu financier 2021-2022 : cf. annexe 2

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Les projets pour 2022-2023

La nouvelle programmation (de novembre 2022 à avril 2023) est à retrouver sur le marque-pages et sur le site internet avec les rendez-vous habituels :

- cinéma
- visite de la nouvelle exposition de dentelles au musée
- visite de l'atelier de l'artiste Cristine Guinamand
- échappée culturelle pour la biennale de Lyon
- visites guidées du couvent des Cordeliers
- échappée culturelle prévue à Villeneuve Lembron et à Murol
- sortie géologique avec Monsieur PLAZANET en mars prochain
- cycle de conférences sur « Les couples dans l'art »

La SAMC continue à aider le musée pour sa programmation et pour la fête de la science.

Dans les projets 2023, il est également prévu une visite du Musée gallo-romain de Saint-Paulien, de la grotte de Longetrée près du Monastier et une escapade à Marseille pour la grotte Cosquer.

Questions diverses

La présidente rappelle certaines règles de bienséances pour faciliter le travail des bénévoles et une bonne harmonie au sein de la structure.

« La SAMC est une association et non un service public »

Pour les visites ou sorties, des personnes inscrites manquent à l'appel alors que d'autres ont été refusées : les engagements doivent être respectés.

Il faut lire attentivement les consignes données afin d'éviter les allers-retours de mails.

Il est toujours difficile de répondre à toutes les demandes d'inscriptions aux activités (malgré une légère baisse des demandes cette année). Les organisateurs ne font preuve d'aucun favoritisme et c'est en toute probité qu'ils accomplissent ce travail énorme.

Autres communications

-La SAMC poursuit et consolide avec intérêt et amitié son partenariat avec la Société Académique, dont les objectifs sont semblables et complémentaires ; la présidente remercie chaleureusement Bernard SANIAL, son président ainsi que toute son équipe.

-Pour le téléphone de l'association, il faut laisser un message, la messagerie est consultée régulièrement.

-Pour les inscriptions aux activités, les réponses se font uniquement par mails.

Une vidéothèque a été mise en place avec le soutien d'Astrid BONNET, documentaliste au musée (voir sur le site, les livres et les films de la SAMC). On peut emprunter ces documents pour une durée de 3 semaines, au service documentation du musée (sur rendez-vous au 04 71 06 62 47).

Le centre de documentation est ouvert au public. Le site amiscrozatier.fr est mis à jour régulièrement.

Composition du CA :

- Bureau

Présidente d'honneur : Joëlle GARNIER

Présidente : Marie-Christine FABRE

Vice-présidente : Elisabeth SIMOVIC

Trésorière : Ghislaine LELEUX

Trésorier adjoint : Jean-Jacques CIVET

Secrétaire : Anne MAHFOUDI

Secrétaire : Odile CHAURAND

- Autres membres

Cathy BERTRAND, Eliette BERTRAND, Josiane BERTRAND, Mijo CHAPUIS, Bruno DESTOBELEER, Claude DIDIER, Mireille DIODONNAT, Françoise FERRAND, Jean-Pierre LELEUX, Christiane MARTIN, Andrée VILLEVIEILLE.

Une liste de sympathisants (aide au CA) a été élaborée, elle est ouverte à tous les membres.

La parole est donnée au public, une intervention au sujet des inscriptions ainsi qu'une réponse de Cathy BERTRAND, qui explique que les confirmations d'inscriptions sont données dans un délai de 48h.

Conclusion :

« L'art le plus nécessaire n'est pas de bien parler mais de savoir se taire » (Voltaire)

La présidente remercie les participants et les personnes qui ont aidé à la préparation de cette AG, qui se termine avec une surprise musicale, le trio altiligérien JNJ, suivie d'un buffet.

Catherine CHALAYE, adjointe à la Mairie du Puy intervient pour remercier l'association.